

LES MERCURIALES

COMMERCIALISATION DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS. L'Office National Interprofessionnel des vins communique : les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'Onivins et communiqués aux commissions de cotation au cours de la période du 13 au 20/04/2006 sont les suivants :

BORDEAUX 14 avril 2006 Du 10 au 14/04/2006 Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest

PERPIGNAN 10 avril 2006 Commission de constatation du cours des vins dans les Pyrénées-Orientales

MONTPELLIER 25 avril 2006 Du 14 au 20/04/2006 Commission spéciale européenne

NARBONNE 20 avril 2006 Du 13 au 19/04/2006 Cotation européenne

COMMISSION OFFICIELLE DE COTATION DES VINS DU LANGUEDOC (AUDE-HÉRAULT-GARD) DES COURTIER ASSERMENTÉS. Période du 18 au 31 mars 2006

NANTES 21 avril 2006 Mercuriale des vins de la région nantaise établie par la compagnie des courtiers de marchandises assermentés

BÉZIERS 21 avril 2006 Du 12 au 18/04/2006 Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés

AVIGNON 14 avril 2006 Du 1er au 14/04/2006 Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon

CORSE 14 avril 2006 Années de récolte : 2000 à 2005 Du 08 au 14/04/2006 Commission de cotation de l'ONIVINS / Bastia

VINS DE TABLE (Euros par degré hecto suivant qualité) Blanc : 27 à 28 €/hl Rouge et rosé : incoté

NÎMES 24 avril 2006 Commission chargée de la constatation des cours des vins et spiritueux

Cotation complémentaire VINS DE PAYS (y compris OC et cépages) Blancs : 4 728 hl - 13°15 - 68,21 €/hl

VINS BLANCS • Vins de Table : / • Total Vins de Table : /

COMMENTAIRE - À ce stade avancé de la campagne, le retard de commercialisation notamment sur les vins de table et vins de département génère des stocks qui entretiennent le marché.

INFORMATIONS : COMPAGNIE DES COURTIERES DE MARCHANDISES ASSERMENTÉS www.courtiers-assermentés.com Commission de Cotation Tél 04 67 31 30 30 Fax 04 67 31 32 18

Nota : les conditions normales de la présente mercuriale s'entendent marchandises prises à la propriété non logées et sans conditions de paiement.

Sauf indications autres (litre, barrique, demi-barrique, tonneau, degré-tonneau, pièce, etc.), ces cours s'entendent à l'hectolitre (€/hl) ou au degré-hectolitre (€/°hl), vin nu pris à la propriété, suivant qualité, degré, couleur, origine, importance des lots, modalités de retraitement et conditions de paiement.